



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal du 12 avril 2023

Objet :

BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES POUR L'ANNEE 2022

L'an deux mil vingt-trois, le douze avril, les membres du Conseil Municipal de Bailly, légalement convoqués le six avril, se sont réunis à dix-neuf heures dans la salle Georges Lemaire sous la présidence de Monsieur ALEXIS Jacques, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : 20

Jacques ALEXIS, Sabrina TOURMETZ, Eric VERSPIEREN, Eve VON TSCHIRSCHKY, Denis PETITMENGIN, Lucie CATROUX, Bertrand MENIGAULT, Jacques NICOLAS, Caroline de SAZILLY, Caroline BOUIS, Hervé DEWYNTER, Mathieu BELKEBIR, Siham ROUSSEL, Frédéric GUIRIMAND, Laurent MITON, Julien COURTIN, Ségolène MOREAU, Françoise GUYARD-CASTANET, Noëlle MARTIN (Arrivée à 19h30-vote délibération 2023.09), Alexandre RUECHE,

Ont donné pouvoir : 7

Charlotte LOGEALS	à	Caroline de SAZILLY
Vincent CLAUDIERE	à	Sabrina TOURMETZ
Maelys LUXOR	à	Frédéric GUIRIMAND
Stéphanie BANCAL	à	Alexandre RUECHE
Patrick BOYKIN	à	Françoise GUYARD-CASTANET
Claude MAQUIS	à	Siham ROUSSEL
Dominique DURAND	à	Laurent MITON

Le Conseil a choisi comme Secrétaire : Hervé DEWYNTER

EN EXERCICE : 27 PRESENTS : 20 REPRESENTES : 7 VOTANTS : 27

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2241-1,

CONSIDERANT la réunion de la Commission des finances du 3 avril 2023 ;

CONSIDERANT l'obligation de présenter au conseil municipal le bilan des acquisitions et cessions immobilières pour l'année 2022, les mutations immobilières réalisées par la Ville se sont élevées à un total de :

- Acquisitions : 0€
- Cessions : 0€

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Éric VERSPIEREN, Adjoint au Maire délégué aux Finances, au Budget et aux Affaires Générales,

2023/10

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 22 voix pour, **5 abstentions**
(Stéphanie BANCAL, Françoise GUYARD
CASTANET, Patrick BOYKIN, Noëlle MARTIN, Alexandre RUECHE)

APPROUVE le bilan des acquisitions et des cessions de l'année 2022.

Pour copie conforme,
Fait à BAILLY, le 12 avril 2023



Jacques ALEXIS
Maire de BAILLY